

Question écrite du 23 mai 2022 de MM. Matthias Erhardt et Valentin Dujoux: «Télétravail en Ville de Genève: un concept de desk-sharing prévu?»

La crise sanitaire liée au Covid-19 a contraint de nombreux employeurs et employeuses à adapter leur mode de travail, notamment en permettant le travail à domicile pour les fonctions qui s'y prêtent. À l'heure actuelle, en l'absence de restrictions sanitaires, le télétravail reste un modèle de travail apprécié pour beaucoup de salarié-e-s. De plus en plus de structures réagissent à ce développement en réduisant le nombre de postes de travail (donc de bureaux sur site). Dans ce contexte, nous prions le Conseil administratif de répondre aux questions suivantes:

- Quel est le taux d'employé-e-s de la Ville pratiquant le télétravail, ne serait-ce que ponctuellement?
- Quel est le taux d'occupation des places de travail?
- Est-il prévu de développer un concept de desk-sharing en Ville de Genève?